

Les Provencher

Bulletin de liaison

Volume II, numéro I, mars 2003

www.famillesprovencher.org



Rencontre du 6 octobre 2002 au vignoble Le Cep d'Argent, Magog

Sommaire

Liste des membres et conseil	2
Mot du président et du rédacteur	
Proven-potins	
De Sébastien à Marguerite à aujourd'hui	
Nos centenaires	5
Rencontre au Cep d'Argent	6
L'assemblée générale en photos	
Vie au temps de Sébastien	8,9,10 et 11
Prochaine rencontre et activités	12

Conseil d'administration des familles Provencher inc.

Case postale 6700, Succ. Sillery QC G1T 2W2

Président

BRIAN PROVENCHER 9110, rue de Grosbois, Montréal QC H1K 4V7 (514) 352-5006 / bpro@videotron.ca

Secrétaire-trésorier

DANIEL PROVENCHER 290, Strathmore, Dorval QC H9S 2J4 (514) 631-8182 / danielpr3@hotmail.com Responsable de la gestion des cartes de membres Responsable de la correspondance

Directeurs

JEAN-GUY PROVENCHER 1636, 14e avenue, Pointe-aux-Trembles, Montréal H1B 3V3 (514) 640-0354

Responsable des activités et des rencontres

DENYSE PROVENCHER

St-Félix-de-Kingsey, Cte Drummond J0B 2T0 (819) 848-2271

Responsable des souvenirs

ROBERT PROVENCHER

40, Terrasse du Ruisseau, Gatineau QC J8V 1H1 (819) 561-4230 / prf@infonet.ca Responsable armoirie et blason

GILLES PROVENCHER

584, rue Saint-Amable, app. 17, Québec QC G1R 2G2 (418) 647-0685

LUC PROVENCHER

67, rue de St-Émilion, Gatineau QC J8R 2R2 (819) 663-9355 / lucjose@infonet.ca

Archiviste-généalogiste

GÉRARD E. PROVENCHER 130, rue Bellerive, Saint-Rédempteur QC G6K 1A2 418-836-2950 / geproven@videotron.ca

Historien

JEAN PROVENCHER

Membres à vie

025 Jeannot Provencher, Sept-Îles

003 Gilles Provencher, Québec

019 Hervé Provencher, Ottawa

129 Gilles Ducharme, St-Hippolyte

001 Gérard E. Provencher, Ste-Foy

Membres bienfaiteurs

046 Jacqueline Provencher, St-Sylvère

060 Françoise Provencher-Pinard, Grand-St-Esprit

012 Normand Provencher, Manseau

089 Cécile Provencher, Suthers, Burlington

194 Carmen Provencher, Papineauville

Anciens présidents

003 Gilles Provencher (1992-1994)

059 Jean-Guy Provencher (1994-1998)

125 Maurice Provencher (1998-2001)

Rédacteur du Bulletin: Maurice Provencher

Mise en page: FFSQ Impression: FFSQ

Liste des membres

Gérard Provencher, St-Rédempteur

Jean Provencher, Québec

Gilles Provencher, Québec

Denyse Provencher, St-Félix-de-Kingsey

Rénald Provencher, Québec

Marcella Provencher. Ancienne-Lorette

Normand Provencher, Manseau

Thérèse Provencher, Trois-Rivières

Suzanne Provencher, St-Rédempteur

19 Hervé Provencher, Ottawa, ON

Doris Provencher, St-Félix-de-Kingsev 21

Ghislain Provencher, Chicoutimi

René Provencher, Montréal

25 Jeannot Provencher, Baie-Trinité

29 Karen Provencher, Chicoutimi

31 Albert Provencher, Montréal

Robert Provencher, Gatineau

Jacques Provencher, Lac Croche 40 Jean-Charles Provencher, Montréal

41 Paula Provencher, St-Charles-de-Drummond

Justin Provencher, St-Sylvère

Jacqueline Provencher, St-Sylvère

Jean-Baptiste Provencher, Repentigny 49

50 Philippe Provencher, Chicoutimi

53 Jean-Yves Provencher, Canton Tremblay

Roch Provencher, Repentigny

57 Pierrette Provencher, Montréal

58 France Provencher, Lavaltrie

59 Jean-Guy Provencher, Montréal

Françoise Provencher, Grand-Saint-Esprit

P. Maurice Provencher, o.m.i., Fort Rupert, ON 62

63 Armand Provencher, Montréal 65

Claude Provencher, Laval

Huguette Provencher, Ste-Perpétue 68

Louisette Provencher, St-Charles-de-Drummond

Laurent Provencher, Cap-de-la- Madeleine 75

79 Louis Provencher, Cap-de-la- Madeleine

Jeannine Provencher, Ste-Clothilde-de-Horton

Norbert Provencher, Montréal

Guy Provencher, Ville-Marie 92

André Provencher, St-Paul-d'Abbotsford 93

Arthur Provencher, Armonk NY, USA

102 Cécile Provencher, Sherrington

105 Martial Provencher, Granby

Daniel Provencher, Montréal 107

108 Lorraine Provencher, Laval

Daniel Provencher, Dorval

Marie-Laure Melançon, Laverlochère

Brian Provencher, Montréal 115

118 Charles E. Provencher, Cleveland OH, USA

Louis B. Provencher, Dollard-des-Ormeaux

Rose-Aimée Provencher, Nicolet 121

122 Doris Faucher P., Biddeford Maine, USA

l'histoire de la famille des Provencher.

Cécile Provencher, Bon-Conseil

Maurice Provencher, Ste-Christine 125

Gilles Ducharme, St-Hippolyte

Huguette Joseph, Sherbrooke

Benoît Provencher, Sherbrooke 141

149 Albertin Lacourse. Nicolet

Réjean Provencher, Ste-Perpétue 151

152 Cécile Provencher, Québec

Pierre-Yvon Provencher, Nicolet 156

Paul-Eugène Provencher, Repentigny 157

Alma Provencher, Montréal 159

Clémence Provencher, Plessisville 160

Florence Provencher, St-Léonard-d'Aston Lucienne Provencher, St-Jean-Port-Joli 163

Jean-Paul Provencher, Rouvn-Noranda 167

Donald Belleville, South Windsor CT, USA 172

Jean-Pierre Ducharme, Trois-Rivières Paul-Emile Ducharme, Cap-de-la-Madeleine

Charles-Édouard Provencher, Montréal-Nord 175

176 Denise Provencher, Hearst, ON

Maryel Racicot, St-Laurent

Robert Provencher, Edmonton, AB

Diane Provencher, Loudon NH, USA 183

188 Jean-Guy Provencher, Duparquet

190 Jean Racicot, Rouyn-Noranda

Ernest Provencher, Montréal-Nord

Jean-Claude Provencher, St-Sylvère 192

Carmen Provencher, Papineauville 194 197

Thérèse Provencher, Drummondville Georges Provencher, Montréal 199

Hector Provencher, Gatineau 200

Michel Provencher, Val-des-Monts 203

204 Gaston Provencher, Repentigny

Claire Provencher, Mascouche 209

210 Yvan Provencher, Bécancour

Robert T. Provencher, Tyngsborough MA, USA 213

214 Robert C Provencher, Lady Lake FL, USA

Thérèse Provencher, Châteauguay 215 216 René-Oscar Provencher, Lafontaine

Aurore Provencher, LaSalle 217

218 Roger Provencher, St-Jérome

Sylvain Provencher, LaSalle

222 Pauline Lavoie, La Sarre

223 Jean-Marc Lainesse, Omerville

Larry Beaulaurier, Walla Walla WA, USA 224 226 Luc Provencher, Gatineau

Gilles Provencher, Trois-Rivières

Lise Provencher, St-Sulpice 230

Carmelle Richard, Bécancour 231 Lise Provencher, St-Jérome

Daniel Fox, Fabius NY, USA

Marc Provencher, Swan River, MB

L'Association des familles Provencher inc. est un organisme sans but lucratif. Ses objectifs : Réunir des personnes membres ou alliées des Provencher, renforcer des liens entres ses membres, honorer la mémoire de nos ancêtres, développer la généalogie et

Coût de la carte de membre

Membre régulier : 20\$ Membre bienfaiteur : 40\$ Membre à vie : 300\$

Textes et commentaires : Nous invitons tous les membres à nous faire parvenir des textes et des commentaires pour assurer la vitalité de notre bulletin. Le rédacteur ne peut tout faire. Faites parvenir à : Maurice Provencher, 142 ch. Béthanie, Ste Christine, QC. J0H 1H0 ou par e-mail : maurice.provencher@sympatico.ca

Le Mot du Président

 $\mathbf{C}_{\mathsf{her}(\mathsf{es}) \; \mathsf{membres},}$

Je vous souhaite, un peu tard, une Bonne et Heureuse Année et surtout, de la santé en cette année 2003.

Il me fait plaisir de vous informer que notre ancien président d'association, Maurice Provencher, devient rédacteur du bulletin à la place de Gilles Provencher. Celui-ci demeure directeur au sein de notre association. Voici donc sa première livraison. Un très gros merci à Gilles pour son excellent travail à modifier le « look » de notre bulletin et à augmenter le contenu avec des articles intéressants et informatifs.

Cette année, lors de nos prochaines rencontres, vous allez enfin découvrir notre blason officiel, adopté lors de la dernière réunion des membres du conseil à Drummondville, le 26 octobre dernier. Ce fût un travail de longue haleine réalisé par notre vice-président Robert Provencher avec la collaboration de M. Michel Langlois, héraldiste. Chapeau à Robert, car ça prenait sa ténacité pour finaliser ce projet tant attendu.

Il y a aussi Luc Provencher qui travaille présentement à rendre notre site web plus accessible. Nous vous communiquerons très bientôt la nouvelle adresse.

Notre première activité pour l'année 2003 aura lieu le 8 avril, au Montmartre Canadien, lors d'une rencontre régionale à Québec organisée par Gilles.

Encore cette année, et ce qui semble devenir une tradition, Jean Guy Provencher et Gilles Ducharme organiseront une journée de golf. Cette journée se déroulera chez la famille Ducharme dit Provencher au Club de Golf de Crabtree (près de Joliette) le 5 juillet. De plus, diverses activités seront organisées pour ceux et celles qui ne jouent pas au golf. Il y aura aussi un repas servi à la fin de cette journée. Ceux qui font du camping et qui désireraient passer la nuit avant et/ou après l'événement, pourront camper tout près du club de golf.

Nous avons une autre activité en préparation pour l'automne prochain et que nous élaborerons dans notre prochain bulletin.

C'est toujours un grand plaisir de vous rencontrer lors de nos activtés sociales. Venez en grand nombre et amenez d'autres membres de votre famille avec vous.

À bientôt.

Brian Provencher

Président

Mot du rédacteur

e prends la relève de Gilles qui a assuré la publication du Bulletin pendant neuf ans. Je tiens à le remercier pour avoir su nous présenter une revue intéressante et vivante. En acceptant de monter le bulletin, je savais que j'avais un défi à relever. Mon expérience passée comme éditeur de la revue Le Québec astronomique me permet de connaître le travail qui m'attend, je ne me fais pas d'illusions.

Naturellement, il faut vous attendre à quelques changements dans la présentation et dans le contenu.

Pour la présentation, le conseil d'administration a accepté que ce bulletin et les suivants soient montés par ordinateur. Il est possible que le présent numéro ait quelques lacunes. Je sais que vous comprendrez. Le nombre de pages a diminué, ne vous inquiétez pas; le logiciel permet d'obtenir le même contenu dans moins de pages.

Quant au contenu, je vais m'efforcer de le diversifier en apportant quelques nouveautés comme vous le lirez dans ce présent numéro.

Comme nouveau rédacteur, je fais appel à tous les lectrices et lecteurs de ce bulletin pour



apporter du matériel (textes, commentaires, anecdotes, etc.) qui viendra enrichir le contenu (textes, commentaires, anecdotes, etc.).

Trois nouvelles chroniques apparaissent dans ce numéro : De Sébastien et Marguerite à aujourd'hui, Proven-Potins et Nos centenaires. Espérons que ces dernières sauront vous intéresser. J'attends vos commentaire.

Maurice Provencher

Rédacteur

Proven-potins

Sébastien fermier!... une descendante dont il serait fier!

Ghyslaine Provencher, demeurant à St. Sylvère, dans le comté de Nicolet exploite avec beaucoup d'énergie une ferme laitière de 91 Holstein pur sang. Sa fille Véronique, 20 ans et son fils Kévin, 18 ans, lui donne un sérieux coup de main. Avec ses voisins, elle achète un semoir à semis direct. Cet appareil lui a permis de tripler les rendements d'une prairie. Ghyslaine a semé un mélange céréales-pois avec la luzerne. Ce dernier donne un ensilage équilibré. De plus, elle acquiert un mélangeur à ration totale mélangée ce qui lui a permis d'augmenter la production de lait, tout en améliorant l'état de chair des vaches.

Félicitations Ghyslaine!

Source : Guide officiel du salon de l'agriculture, décembre 2002

Sur un terrain de golf... bien sûr!

René Provencher, celui qui nous recevait à Warwick pour notre tournoi annuel de golf a été nommé directeur exécutif de l'Association des directeurs généraux des clubs de golf du Québec. Il est entré en fonction le I janvier 2003. Ses projets : augmenter le nombre de membres, établir une centrale d'achats qui permettrait de réduire les coûts d'exploitation, une plus grande communication et collaboration entre les diverses associations, la création d'une assurance collective et assurer une meilleure rémunération pour tous les travailleurs sur les terrains. Nous espérons qu'il aura encore le temps de participer à notre tournoi annuel.

Bon succès René

Source : Journal de Montréal du 19 novembre 2002

Une ronde de 64 et la bourse

Jean-Carl Provencher remporte la classique commémorative Serge-Regnaud en ramenant une carte de 64 soit huit coups sous la normale. Il remporte une bourse de 2000.00\$. C'est une première et sûrement pas la dernière. Nous te le souhaitons. Bonne chance

Source: cyberpresse: Presse canadienne, Saint-Hyacinthe

Les écrits restent

Rachel Provencher-Côté sait très bien que les écrits restent. C'est pourquoi elle a publié son quatrième livre : Pendant que je me rappelle (2001). Je dis son quatrième puisqu'elle a déjà publié : Souvenirs des années 30 (1996), Ces Côtés de ma vie (1998) et Vers l'autre rive.

Rachel est grand-maman et demeure à Victoriaville. Elle aime écrire depuis sa tendre enfance. Ex-enseignante, elle aime également raconter. C'est un récit autobiographique qui raconte une histoire de famille. Elle nous confie : « C'est la vie de tous les jours, avec ses joies et ses peines. Si le soleil ne peut pas toujours briller, les nuages finssen pas se disperser un jour. »

Espérons que d'autres Provencher vous émiterons! Merci Rachel

Source : La Nouvelle de Victoriaville, 9 décembre 2001

Un record de bon sang!

Dennis E. Provencher, résidant aux Etats-Unis et sergent retraité de l'Armée américaine, détient le record GUINNESS comme donneur de sang, après avoir donné 224 chopines US de sang soit l'équivalent de 106 litres. Il a fait sa première donation de sang en 1951 à Bilori, Missouri, USA, alors qu'il suivait un cours en radio pour l'armée américaine de l'air. Il a par la suite donné du sang, en moyenne à tous les deux mois, pendant trente trois (33) ans. Pour lui, ce don de sang régulier l'a tenu en bonne santé.

Source: Andrews Air Force Print News, 20 mai 2002

N.D.L.D. Pour assurer une continuité dans cette chronique, nous vous demandons de nous envoyer tous les faits intéressants et cocasses que vous vivez dans votre localité.

De Sébastien et Marguerite à aujourd'hui!

Ous désirons publier la biographie des descendants de Sébastien et de Marguerite.

Il s'agit de raconter les faits et gestes des Provencher dans notre bulletin.

Parlez-nous de votre carrière, qu'elle soit professionnelle ou non. Racontez-nous des faits, gestes ou anecdotes concernant vos enfants, frères, soeurs, père, mère, oncles, tantes, grand-père, grand-mère, arrières grands paents, etc. Tout Provencher a un vécu intéressant qui a pu marqué sa famille, son village, sa ville, sa région, sa province, son pays. Il a peut-être une renommé internationale.

Nous commençons par notre historien Jean et par la suite nous espérons être en mesure de raconter la brève histoire des membres du conseil actuel, des exmembres et de tous ceux et celles qui nous ferons parvenir des textes. Un simple événement peut-être intéressant pour nos membres.

Ces récits nous permettront de documenter l'histoire des Provencher et nous sommes sûrs que les historiens s'en serviront pour agrémenter l'histoire du Québec.

Le texte peut être de 10 lignes ou plus (3 ou 4 pages ? : pas de problème!).

Il est important que tous les récits soient accompagnés d'une photo du personnage concernée. Il serait aussi intéressant de voir d'autres photos montrant cette personne en activité.

Il est entendu que toutes ces photos seront retournées à l'expéditeur sans trop de délai, puisque nous allons les numériser dès réception.

De plus, indiquez-nous l'ascendance du personnage concerné. Si vous ne la connaissez pas, donnez-nous les noms et prénons de son père et de sa mère. Notre archiviste-généalogiste Gérard se fera un plaisir de trouver votre ascendance ou vos ancêtres.

Si vous avez des problèmes avec la composition ou la grammaire, ne vous en faites pas. Nous pourrons reviser votre texte sans en modifier le contenu. Si des corrections ou des explications s'avèrent importantes pour la bonne compréhension du texte, nous vous consulterons avant la publication.

Faire parvenir vos textes et photos à : Maurice Provencher 142, ch.Béthanie Ste Christine, (Qué.) J0H 1H0

Par courriel: maurice.provencher@sympatico.ca

Nos centenaires

par Gérard Provencher

AZILDA PROVENCHER, épouse de Wilfrid Lafleur. Née à Sainte-Gertrude de Nicolet le 27 juin 1893, fille de Gédéon Provencher et de Valérie Pépin. Décédée à Manchester, NH le 6 octobre 1996 à l'âge de 103 ans et 3 mois. Elle était la 7^e d'une famille de 12 enfants.

ÉTIENNE PROVENCHER, époux de Philomène Beauchemin. Né à Sainte Monique le 4 mai 1874, fils de Onésime Provencher et de Marguerite Pinard. Décédé à Sainte-Clotilde le 18 septembre 1975 à l'âge de 101 ans et 4 mois. Père de 8 enfants. Étienne était le 3^e d'une famille de 5 enfants.

ERNEST PROVENCHER, époux de Sara Provencher. Né à Sainte-Clotilde le 4 décembre 1891, fils de Télesphore Provencher et de Louise Régis. Décédé à Drummondville le 15 janvier 1995 à l'âge de 104 ans et 1 mois. Père de 12 enfants. Ernest était le 7^e d'une famille de 9 enfants.

LUCINA PROVENCHER, épouse de Ernest Joyal. Née à Victoriaville le 15 janvier 1901, fille de Alphonse Provencher et de Annabella Bourassa. Décédée à Victoriaville le 26 octobre 1994 à l'âge de 100 ans et 9 mois. Elle était l'aînée d'une famille de 10 enfants.

ÉLISABETH PROVENCHER, épouse de Éphrem Guévin. Née à Nicolet le 7 juillet 1901, fille de Phydime Provencher et de Élisabeth Guévin. Décédée quasi centenaire le 11 juin 2001 à l'âge de 99 ans 11 mois et 11 jours. Elle était la 10^e d'une famille de 12 enfants.

ANNE PROVENCHER, épouse de Arthur Piché. Née à Sainte-Gertrude le 19 novembre 1899, fille de Joseph Provencher et de Albina Lacourse. La 12^e et dernière d'une famille de 12 enfants. Décédée à Trois-Rivières le 7 avril 1999, non centenaie, mais à l'âge de 99 et 4 mois.

Source: Dictionnaire généalogique des familles Provencher en Amérique, 1660-1995, par Gérard E. Provencher. Librairie La Liberté, Sainte-Foy, 1996

Note : tous ceux et celles qui ont un parent qui a été centenaire ou presque, peuvent nous transmettre l'information en donnant les mêmes précisions.

Rencontre du 6 octobre 2002 au Vignoble Le Cep d'Argent

De l'avant à gauche : Brian P., Pierrette P., Françoise P., Maryel Racicot-Lanoue, Jean-Claude Lanoue. De l'avant à droite : Daniel P., Francine Gagné P., Joan P., Monique Tanil, Antoine Tanil.



De l'avant à gauche : Jean-Guy P., Claude P., Claudette Baxinet, Marcella P., Gilles Cliche. De l'avant à droite : Carmen Fréchette, Nicole Lamontagne, Armand P., France P.(cachée), Denise P.



De l'avant à gauche : André Leclair, Cécile P., Réjean P., Rachel Chapdeleine. De l'avant à droite : Marcel Rauzon, Louise Sauvé, Huguette P., Jean Clermont Allard.



De l'avant à gauche : Pauline Noel de Tilly, Louise Cantin P., Yvan P., Justin P. De l'avant à droite : Maurice P., Paul-Eugène P., Jacqueline P., Roger Rheault.



Assemblée générale annuelle 2002

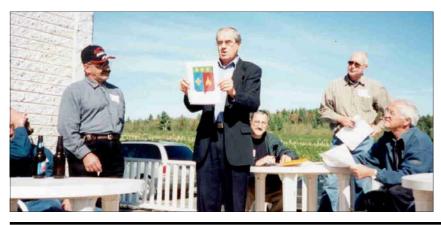
Le président Brian anime l'assemblée générale annuelle avec brio. Il est de nouveau élu président. Quand on est trop bon, on le garde!



C'est un point important, ça prenait toute notre attention.



L'assemblée fut réchauffé par le soleil, alors tout se déroule bien.



Robert P. nous présente le blason. Il est très convaincant. Adopté à l'unanimité.

La vie au temps de Sébastien

(suite du dernier numéro; vol. 10, no. 2)

L'habitation (suite)

uant à l'approvisionnement en eau, certains se font construire un puits dans la cave. La plupart le font construire à l'extérieur et on en retire l'eau avec une chaudière attachée au bout d'une perche ou reliée à une corde que l'on déroule à l'aide d'une manivelle.

Les meubles de l'habitant se comparent avantageusement à ceux des Français quant à leur diversité et à la richesse du style. La commode était une pièce réservée aux citadins cossus en France, ici, même l'habitant en dispose. La plupart des meubles sont construits ici, on utilise le pin et parfois le merisier, le chêne, le noyer, le cèdre, le prunier, le frêne, l'orme et le tilleul.

La maison paysanne ne comprend souvent qu'une seule pièce où l'on vit et dort. La pièce est meublée de lits, chaises, parfois une armoire. On dispose de « cabanes » pour se coucher. Ce sont des boîtes de bois fermées par un rideau, haut de 5 à 6 pieds et par 7 pieds de long. On dispose ses vêtements et effets personnels dans cette boîte. Cette boîte permet de se protéger du froid et des courants d'air. Les gens du peuple dorment sur des paillasses et les plus fortunés sur des matelas faits de crin ou de plumes.

Les gens plus fortunés avaient plus de meubles dont certains étaient importé de France, quelques-uns utilisaient des vitres importées pour les fenêtres et même des rideaux.

Les habitudes religieuses

En 1663, la dîme fut établie, on vend les bancs à l'église pour financer la paroisse. Les plus riches ont les meilleurs bancs. Les catholiques qui ne paient pas la dîme seront poursuivis devant les tribunaux civils. On taxe les récoltes pour déterminer la dîme. Nos ancêtres n'aimaient pas payer leur dîme et plusieurs refuserons de la payer. Même le gouverneur Mézy est du côté des habitants. Tracy, en 1667, établira la dîme à la 26^e partie pendant 20 ans au lieu de la 13^e partie. La dîme est payée en blé livré sans frais au curé.

En 1678, un paroissien pourra recueillir la dîme pour le curé. Ceux qui ne paient pas auront des sanctions, il sera défendu de leur donner la communion pascale. Avec le temps, on adoucira les sanctions. On est obligé d'assister à la messe, une personne qui s'absente pendant trois dimanches consécutifs est excommuniée; les concubins sont aussi excommuniés.

À la fin du 17^e siècle, il y a 52 dimanches et 37 fêtes d'obligation, soit 90 jours pendant lesquels on ne travaille pas. Même avec toutes ces menaces, on trouve le moyen de quitter la messe au prône, certains travaillent le dimanche et d'autres ont une mauvaise tenue à la messe. À cette époque, au Connecticut, c'était bien pire, car il était défendu de cuisiner, voyager, balayer et même embrasser les enfants le dimanche.

En 1703, il est défendu de se marier avant 14 ans pour les garçons et avant 12 ans pour les filles (droit civil et canonique). Même les veuves de 25 ans devront obtenir le consentement de leurs parents pour

se marier. Plusieurs règles seront émises quant à la tenue des femmes à la messe (tête voilée, sein caché, les bras, les épaules, les gorges, même les cheveux frisés sont indignes...).

LA TRAVERSÉE

L'embarquement

La décision prise, on devait se rendre au port d'embarquement, dans le cas d'Antoine Boutin (probablement le même pour Sébastien) celui de La Rochelle. Le trajet s'effectue en voiture publique ou en carrosse à grosses roues de bois. Les départs s'effectuent de la mi-mai à la fin du mois d'août. Le départ se fait si les vents le permettent et si le capitaine juge le vaisseau suffisamment chargé. Si le départ est retardé, on doit dépenser son argent pour manger et se loger près du port. Les navires étaient petits, l'espace restreint et les conditions sanitaires déficientes. Le navire

est chargé des vivres nécessaires, des munitions, des marchandises commerciales et des effets des passagers.

La plupart vendent leurs biens avant de partir et d'autres font leur testament.

« On mettra les marchandises les plus pesantes au milieu, et réservera les laines, pain et autres marchandises sèches et légères pour les extrémités. » (Jean Merrien)

Il n'y a pas de débardeur et souvent les passagers aident les matelots au chargement. Les passagers rangent leurs effets dans des boîtes de bois.



On embarque aussi des animaux destinés à la consommation durant la traversée et aux besoins de la colonie (bœufs, chevaux, moutons, etc.).

Les parents et amis font des adieux. Le coût de la traversée s'établissait à 70 livres environ. Plusieurs reçoivent une avance de salaire, certains dépensent une partie de cet argent à boire et à manger avant de partir, d'autres vont se confesser, assistent à la messe le jour du départ, il semble que le « mécréant se sent tout pieux avant de prendre la mer ». L'embarquement est souligné par le roulement du tambour. Quelques coups de canon marquent le départ. Le nombre de passagers varie de 25 à 300 personnes. Il arrive parfois qu'on tente d'augmenter le coût du passage juste avant de partir. On ira jusqu'à réclamer 175 livres. On peut attendre les vents favorables 15 jours et plus. On procède à l'enregistrement de tous les passagers en partance pour la Nouvelle-France. La longueur des navires varie entre 25 et 40 mètres, le tonnage (100 à 800 tonneaux).

Sur les vaisseaux importants, il y avait un aumônier, un écrivain, un chirurgien, un maître-valet, un calfateur et un charpentier.

La vie à bord du navire

Le travail de l'aumônier consiste à célébrer la messe, si le temps le permet, à confesser l'équipage avant les combats, tempêtes, coups de mer ou autres accidents, à réciter l'Acte de contrition, et à le faire réciter par les passagers, à confesser et donner l'absolution et à faire communier. L'écrivain est le représentant du roi ou des propriétaires du navire, il tient l'inventaire de tout ce qui entre ou sort du navire et surveille la distribution des victuailles.

Ce sont les mousses qui préparent les repas, il semble qu'ils soient ignorants et malpropres.

Le déjeuner est servi vers 7 h (biscuits, cidre, eau, parfois de l'eau-de-vie). Le dîner vers 10 h (deux chaudières servent à la cuisine du dîner). Les jours de tempête, on mange froid. Le souper est servi entre 3 et 6 heures. On apprête aussi le fruit de la pêche sur le navire.

Les passagers craignent les tempêtes et ce ne sont pas les récits de naufrages qui manquent. La tempête modifie toutes les habitudes, on ne circule plus, on mange froid, on dort peu, il n'y a pas de messe, tout se renverse... sans compter l'eau qui circule sur le pont, l'agitation et les cris des matelots, les bris du navire. De plus, il faut craindre les pirates qui abondent à cette époque.

Les passagers prient, font des vœux...

S'il n'y a pas de vent, on reste sur place, la peur de la famine s'installe, on utilise des rituels empruntés à la superstition. La brume et les glaces flottantes font aussi partie des ennuis. Il y a évidemment le mal de mer, l'odeur qui suit le nettoyage de la Sainte Barbe. Il y avait le scorbut, les épidémies. Les épidémies étaient causées par le manque d'hygiène; le navire pouvait être contaminé, de même que la nourriture ou certains passagers. L'accumulation des ordures ou le fait que le navire n'était pas nettoyé étaient susceptibles de provoquer des maladies.

À l'arrivée à Terre-Neuve, il faut craindre la brume et les glaces, puis il y aura le rocher Percé. À Terre-Neuve, il y a souvent un arrêt pour pêcher la morue. Il ne restait plus qu'à remonter le fleuve jusqu'à Québec et l'aventure commençait.

Les cadavres étaient mis à la mer. On pouvait laver le cadavre (s'il n'y avait pas d'épidémie), on le plaçait dans un linceul (couverture, natte ou mante), on le transportait sur le tillac. Un mousse portait une croix et un autre un flambeau allumé. L'aumônier, en présence des membres de l'équipage, récitait les prières aux morts, l'aspergeait d'eau bénite. On attachait aux pieds du cadavre une pierre ou un boulet de canon et on le jetait à l'eau en même temps qu'un tison enflammé. Le chirurgien tenait le registre des décès et l'écrivain procédait à l'inventaire des biens du défunt et pouvait les vendre aux enchères.

La traversée, pour nos ancêtres, était une aventure périlleuse ou l'incertitude, la peut, la misère étaient présentes. La vue de Québec devait susciter l'allégresse, la délivrance.

Le chirurgien s'occupe de la santé des membres de l'équipage et des passagers. Le capitaine doit s'assurer que le coffre du chirurgien soit bien garni. Le maître-valet voit à la conservation des vivres. Aussitôt donné l'ordre de départ, on procède à l'appel nominal de l'équipage et des passagers. On procède ensuite au matelotage (répartition des membres de l'équipage par paires, un qui dort, l'autre qui est de service). Ces deux hommes partagent le même lit (hamac), ils prennent leurs repas successivement. L'équipage est redivisé en quatre groupes qui sont, à tour de rôle, de service pendant 4 heures.

La durée de la traversée dépend du temps et des vents. Le retour se fait plus rapidement car le vent d'est souffle pendant 100 jours et celui de l'ouest 260 au cours d'une année. Si la durée de la traversée est trop longue, bien des inconvénients peuvent survenir : la famine, les maladies, les épidémies. La durée peut s'étendre de 15 à 100 jours et même plus.

On couche dans la Saint-Barbe, endroit ou se trouvent les lits cordés, (cet endroit est décrit par certains comme un lieu obscur et infect), comme des sardines dans une barrique. Il n'était pas question de se déshabiller. Les matelots et soldats avaient droit au hamac. Les roulis font évidemment bouger soit le hamac ou le cadre du lit sans parler des fois ou l'eau pénètre par les fentes et mouille les lits. L'odeur de moisi s'ajoute à tous ces désagréments. Imaginons l'odeur qui devait se dégager, les gens dorment habillés, il est pratiquement impossible de se laver sans compter l'odeur en provenance de la cale ou

sont logés les animaux. Il n'y a pas d'éclairage et il n'est pas question de se lever la nuit. On se lève à l'aube, le navire est lavé puis on prie. Les matelots qui refusent de prier sont punis en versant une amende, à jeûner ou à occuper la cale. Selon le père Fournier, les principaux péchés qui se commettent sont les jurements et blasphèmes, l'oisiveté, l'ivrognerie et le vol. Un matelot qui vole des vivres est battu par l'équipage. Il est défendu de fumer après le coucher du soleil.

Le breuvage est limité à l'eau qui peut devenir rare et se corrompre, devenir visqueuse, changer de couleur et prendre des odeurs désagréables, sans compter les dépôts. L'eau est rationnée ainsi que le vin et le cidre. La tragédie demeure le manque d'eau. Quant aux repas, certains passagers ont des provisions et font leurs repas. Quant à la cuisine officielle, elle se compose de biscuits (sorte de pain dur à galette), de lard, de pois, de morue et de hareng, d'huile d'olive, de beurre, de moutarde, de vinaigre, d'eau, de vin et d'eau-de-vie et de cidre (un pot par jour par homme). Le cuisinier est appelé « le Coq ».

Ceux qui s'embarquaient pour la Nouvelle-France

Au 17^e siècle, 4900 Français émigrèrent, plusieurs tentaient de faire différentes provisions de bas, de tissus, de vêtements, de poivre, couteaux et poudre avant de partir. La plupart apporte un minimum de bagages. La description du Nouveau-Monde en faisait rêver plusieurs mais les inconvénients, selon Pierre Boucher (1661), étaient les maringouins, les Iroquois et la longueur de l'hiver...

Selon Pierre Boucher : « Tous les pauvres gens seraient bien mieux ici qu'en France, pourvu qu'ils ne fussent pas paresseux; ils ne manqueraient pas ici d'emploi et ne pourraient pas dire ce qu'ils disent en France, qu'ils sont obligés de chercher leur vie, parce qu'ils ne trouvent personne qui leur veuille donner de la besogne; en un mont, il ne faut personne ici, tant homme que femme, qui ne soit propre à mettre la main à l'œuvre à moins d'être bien riche. »

On souhaite des hommes jeunes et laborieux, sans famille (femme et enfants), pas trop riches. On préférait que les hommes s'installent et fassent venir leurs femmes et enfants par la suite. En 1665, le roi paie aux compagnies qui recrutent des volontaires 10 livres pour la levée, 30 pour l'habillement et 60 pour le passage. À d'autres moments, ce sont les passagers qui paient leur transport, soit en demandant une avance qu'ils remboursent par la suite ou en accumulant les fonds nécessaires.

Fin

Note : ces textes sont une gracieuseté de l'Association des familles Boutin qui nous a autorisé à les utiliser et les publier. Merci





Le Vignoble Le Cep d'Argent à Magog. Quel décor enivrant! On a vu, on a goûté et on a bu. Les absents ont manqué la chance de leur vie. À la prochaine visite.



Quel bel endroit pour tenir une assemblée générale annuelle. Il faut recommencer une autre année. Avis au conseil!

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante : Fédération des familles-souches québécoises inc.

C.P. 6700, Succ. Sillery, Sainte-Foy (QC) G1T 2W2 IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE

Dépôt légal :Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Fédération des familles-souches québécoises inc.

Publié par : L'Association des familles Provencher inc.